



Ingénieurs, Cadres, Professions techniques et administratives

Un vote cgt le 20 octobre

des élu-e-s plus nombreux dans les Comités Techniques, les CAP et CCP

- pour proposer, contester, faire entendre ses exigences,
- pour se mobiliser pour le service public et l'emploi, la reconnaissance du rôle de l'encadrement et l'amélioration de nos carrières

Pas de sortie de crise sans services publics

Ces élections vont se dérouler dans un contexte où l'inquiétude grandit face à la crise et aux mesures d'austérité décidées dans différents pays d'Europe. La France est aussi menacée de récession et de destruction de la cohésion sociale par la politique d'austérité et de mise en cause des services publics. Les salariés se retrouvent en première ligne. Dans la fonction publique, les fusions de services et les mutualisations de moyens sont davantage porteuses de remises en cause que de nouvelles synergies.

Dans son rapport annuel, le département des Affaires économiques et sociales de l'ONU dénonce «les mesures d'austérité prises par certains pays comme la Grèce et l'Espagne face à un endettement public excessif (qui) non seulement menacent l'emploi dans le secteur public et les dépenses sociales» mais risquent «d'interrompre le redressement de leur économie»

Cadres : d'autres choix pour retrouver la confiance perdue

Plusieurs sondages attestent de la chute du moral des cadres. Il n'en va pas autrement dans notre ministère et ses établissements publics, confrontés à la poursuite de la RGPP. Écartés des décisions stratégiques, les cadres sont cependant chargés de leur mise en œuvre, sommés de gérer les diminutions de moyens et abandons de missions et leurs conséquences sur les équipes de travail.

Reconnaître la technicité et les qualifications

Les techniciens, les contrôleurs, les secrétaires administratifs et autres corps de catégorie B voient leurs missions de plus en plus remises en cause, notamment au travers des projets de fusions du ministère. Le Nouvel Espace Statutaire (NES) entérine le déclassement de ces catégories et ajoute de nouveaux obstacles au déroulement de carrière. Les corps administratifs et d'exploitation sont les plus lésés. Notre consultation des professions techniques et intermédiaires montre l'insatisfaction de celles-ci et conforte les propositions alternatives de la cgt : grades en cohérence avec les niveaux de fonctions exercées et maintien de corps spécifiques liés aux missions techniques, administratives ou d'exploitation.

Remettre la qualité et le sens du travail à l'ordre du jour

Les réorganisations successives, les pertes de compétences, la désorganisation, voire le délitement des services, laissent un goût amer. L'absence de lisibilité et de visibilité sur l'avenir, le travail dans l'urgence, l'écart entre les objectifs affichés et la réalité des moyens accordés, interrogent sur le sens même du travail.

L'individualisation croissante des rémunérations, avec la PFR ou ces équivalents, et demain la « prime d'intéressement à la performance collective », loin de permettre une reconnaissance du travail de chacun, met les agents et services en concurrence.

L'alourdissement des charges de travail, les dépassements horaires, la pression des objectifs, compromettent l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle et portent atteinte à la santé des ingénieurs, cadres et techniciens. Chacun connaît des collègues en souffrance.

L'idée est de plus en plus partagée qu'on ne peut plus continuer comme ça.

Voter CGT, c'est affirmer fortement ce que les ingénieurs, cadres, et professions techniques et administratives veulent :

- l'arrêt du plan de suppression de postes dans la Fonction publique (notamment le non-remplacement d'1 départ à la retraite sur 2) et la négociation d'un plan pluriannuel de recrutements statutaires ;
- redonner du sens à leur travail, avec les moyens de faire du bon travail, valorisant et utile ;
- un management axé sur les besoins des services, des usagers, des personnels ;
- la reconquête de marges de manœuvre leur permettant d'assurer leur rôle contributif dans l'élaboration des décisions et leur mise en œuvre ;
- une liberté d'expression professionnelle, des échanges dans les collectifs de travail et le décloisonnement entre ceux-ci ;
- une revalorisation de la technicité, la reconquête d'une ingénierie du développement durable et un nouvel essor du service public ;
- la revalorisation de la formation initiale et continue et un rôle conforté pour les écoles du ministère (ENTE, ENTPE, ENPC, ENM, ENSM...) ;
- une reconnaissance des qualifications, sur la base d'un Smic revendiqué à 1 700 € bruts avec des salaires d'embauche allant de 1,4 fois le Smic pour un recrutement niveau Bac, jusqu'à 2,3 fois le Smic pour un recrutement niveau Bac+8 ainsi qu'un doublement minimum de la rémunération sur la durée de carrière ;
- le droit effectif à un déroulement de carrière permettant, quand on part du 1er échelon du corps, d'atteindre le sommet du dernier grade avec des possibilités d'accélération de carrière reconnaissant leur travail ;
- l'égalité professionnelle entre femmes et hommes dans l'accès aux postes de responsabilités ;
- la maîtrise par les cadres et techniciens de leur temps de travail, le décompte effectif de toutes les heures travaillées, le paiement ou la récupération des heures supplémentaires et la mise en place de commissions de suivi des charges de travail en lien avec les CHSCT ;
- une organisation du travail permettant de concilier vie professionnelle et vie personnelle.